

Marie-Christine Billioud

Le fantasme dans la psychose ?

Il ne va pas de soi de parler du fantasme dans la psychose, et cependant, répondre à cette question est de fait, me semble-t-il, tout à fait essentiel, dans le sens où la réponse ne peut qu'avoir des conséquences sur la conception même de ces sujets psychotiques et donc sur l'offre que peut leur faire la psychanalyse, c'est-à-dire la conduite de la cure. En effet, le fantasme suppose un sujet, et un désir, je vous rappelle le mathème du « fantasme, S barré poinçon a , où le poinçon se lit "désir de" S barré désir de a^1 ». C'est donc la question du psychotique en tant que sujet et en tant que sujet désirant qui est posée avec celle du fantasme.

Lacan disait comment nous n'aurions jamais rien su du fonctionnement du fantasme « s'il n'y avait pas les névrosés pour qui le fantasme n'a absolument pas le même fonctionnement ² ». Il explique, en effet, que, si l'on peut avoir accès à la manière dont un sujet se construit au travers de son fantasme, c'est grâce au névrosé, celui-ci en usant de manière particulière ; il s'en sert, nous dit Lacan, pour se défendre de l'angoisse et à la recouvrir.

Le névrosé nous enseigne donc sur la fonction du fantasme, en tout cas sur son usage possible. Le névrosé va utiliser l'Autre pour ne rien savoir de ce fantasme, plaçant l'objet a , qui cause son désir, dans l'Autre. Il va pouvoir ainsi entrer dans cette dialectique de la demande qui le caractérise, et sur laquelle repose le transfert. Ne rien vouloir en savoir ne veut pas dire ne pas en faire usage, bien au contraire.

Lacan nous dit que « cet objet a qu'il se fait être dans son fantasme », le névrosé, il lui va à peu près comme des guêtres à un lapin. C'est bien pourquoi le névrosé ne fait pas grand-chose de son fan-

1. J. Lacan, « Kant avec Sade », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 774.

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 62.

tasme, car il s'agit, précise-t-il, d'un « *a postiche* ». Mais cet « *a postiche* », comme la Belle Bouchère en témoigne, sert au sujet d'« appât avec lequel il tient l'autre », et Lacan ajoute : « Dieu merci, car c'est à cela que nous devons la psychanalyse ³ ».

Le névrosé imaginise son fantasme, le garde jalousement pour lui ; en effet, il est difficile de faire avouer à un névrosé son fantasme, nous disait déjà Freud. Parce que cela concerne le plus intime de son être, ce plus intime étant le plus inavouable, car ce fantasme livre la manière dont le sujet est venu à se loger au champ de l'Autre en tant qu'objet, comme objet du désir de l'Autre. On pourrait dire qu'il s'en sert pour avoir un certain commerce avec l'autre. « Il tient l'autre », nous dit Lacan ; il tient l'autre en le mettant à cette place de l'Autre de la demande, de l'Autre supposé savoir. Le névrosé demande à l'Autre cet objet qui le constitue comme cause de désir et auquel il s'est identifié ; il place donc l'objet *a* au lieu de l'Autre, ce qui va lui permettre de le lui demander.

Dans la séance du 30 janvier 1963, Lacan insiste sur la particularité de la fonction du fantasme dans la névrose, par rapport à la perversion et la psychose.

Pour illustrer cela, je partirai d'une vignette clinique d'une psychotique que je reçois depuis trois ans. Sa phrase, « advenir en tant que morte pour l'Autre », m'apparaissait construite comme un fantasme que l'on appelle fondamental, au sens où il constitue la modalité même de la construction du sujet. « Advenir en tant qu'être morte », c'est la phrase qui signe cette identification toujours possible pour cette patiente et qui l'amène à élaborer des scénarios suicidaires extrêmement sophistiqués, lui permettant de s'identifier aux enfants morts de sa mère (étant la seule survivante d'une fratrie de quatre), ceux-ci conservant leurs chambres et leurs places à table.

Ces frères et sœur (dont elle porte le prénom) étaient pour notre sujet des objets de désir supposés combler le manque de la mère bien plus efficacement qu'elle-même, bien qu'elle fût la seule qui était encore vivante. Et chaque rencontre avec un autre semblable qui meurt (retour dans le réel du signifiant forclus) l'appelle irrésistiblement à cette identification avec cet objet de jouissance supposé de la mère. Le travail de l'analyse lui permettra une

3. *Ibidem*, p. 63.

construction qui rende possibles une mise à distance d'avec l'Autre ainsi que la poursuite de son travail d'analysante. Décoller de cette identification à cet objet « enfant mort » pour l'Autre était la seule issue possible pour elle, autre que la mort.

Comment comprendre la fonction du fantasme chez ces sujets qui rejettent la solution paternelle ? En d'autres termes, comment les psychotiques se servent-ils du fantasme ? Je voudrais insister sur le fait que l'on ne peut absolument pas parler du psychotique, mais des sujets psychotiques au un par un. Et à réfléchir au statut du fantasme dans la psychose, cela nous y confronte plus que jamais, puisque la solution de chacun d'entre eux est particulière, de l'ordre d'une création dans l'arrangement qu'ils trouvent avec le réel et donc avec le fantasme.

Pour poursuivre, il me semble important de revenir à la constitution du sujet au champ de l'Autre, l'Autre étant à entendre ici comme champ du langage.

Au départ de l'existence d'un parlêtre, le sujet est dans cette position d'objet cause du désir de l'Autre. C'est bien parce qu'il y a eu un manque quelque part qu'il est advenu en tant qu'être vivant. Et le sujet n'aura qu'un aperçu du réel de ce qu'il a été comme objet du désir de l'Autre. Mais si, finalement, il est autre chose que la marionnette de l'Autre, c'est qu'il a pu « reprendre en main » son destin, en donnant sa propre version des faits, et c'est exactement ce que permet le fantasme.

On peut alors comprendre en quoi le fantasme peut servir au sujet : à se protéger du réel, de cette jouissance qu'il rencontre sous les formes du manque de signifiant.

On pourrait donc dire que le fantasme a une visée thérapeutique, et c'est ce dont témoigne le parcours de l'analyse qui permet, si ce n'est la construction même de son fantasme, en tout cas sa traversée, c'est-à-dire la possibilité d'avoir un aperçu de ce que l'on a été pour l'Autre en tant qu'objet, et ainsi de pouvoir s'en séparer, afin de prendre la distance nécessaire pour pouvoir s'en servir.

En effet, le sujet ne sait pas toujours se servir de son fantasme, pour s'y plaire, pour désirer..., ce à quoi celui-ci devrait lui servir. Parce que encore faut-il parvenir à se séparer de cet objet que l'on a été au champ de l'Autre, se séparer de cet objet suffisamment pour

ne pas s'y réduire mais pour pouvoir s'en servir. J'aurais envie d'ajouter : se passer d'être cet objet *a* pour l'Autre pour pouvoir s'en servir, comme Lacan a pu dire « se passer du père à condition de s'en servir ».

Certains enfants psychotiques témoignent de cette impossible séparation, se logeant très précocement à la place de l'objet du fantasme maternel, devenant, dans le réel, l'objet *a* de leur mère. C'est, il me semble, ce que Lacan avance dans sa lettre à J. Aubry ⁴.

Le fantasme est une défense contre le réel, car lorsqu'il fonctionne, c'est-à-dire lorsque le sujet sait s'en servir, il lui sert à se sortir de cette jouissance passivée dont il a été l'objet. L'enjeu d'un traitement (au sens du traitement de la jouissance) sera donc de permettre au sujet de se séparer de cet objet auquel il s'est identifié, de prendre de la distance d'avec celui-ci.

Colette Soler, dans son cours *L'en-corps du sujet*, nous dit : « Lacan et Freud n'ont jamais cessé de le répéter, le fantasme est transstructural, même si on essaye de donner une formule logique du fantasme, formule que je pourrais dire ainsi : être l'objet qui manque à l'Autre. Ce fantasme est transstructural. Lacan emploie cette formule pour le psychotique, à propos de Schreber justement, jouant de deux formules, une qui est celle de la névrose et une qui est celle de Schreber, mais construites de façon homologues : être le phallus qui manque à la mère, voilà le vœu inscrit au cœur de la névrose, le plus banal ; et chez Schreber, dit Lacan, faute d'être le phallus qui manque à la mère, il a bien intuitionné qu'il pouvait être la femme qui manque aux hommes avant de terminer en femme de Dieu ⁵. »

Le 5 décembre 1962, dans son séminaire *L'Angoisse*, Lacan expliquait en effet que le fantasme est un vœu, un vœu assez naïf : « Pour l'exprimer humoristiquement, je dirais que la formule du fantasme, § désir de *a* peut se traduire dans cette perspective que l'Autre s'évanouisse, se pâme, dirais-je, devant cet objet que je suis, déduction faite de ce que je me vois ⁶. »

4. J. Lacan, « Note sur l'enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 373-374.

5. C. Soler, *L'en-corps du sujet*, cours 2001-2002, publication des Formations cliniques du Champ lacanien (collège clinique de Paris), 11e leçon du 5 juin 2002, p. 163.

6. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, op. cit., p. 62.

Un paranoïaque comme Schreber n'en témoigne-t-il pas ? Quand il hurle « au soleil des menaces et des injures, il lui crie qu'il devrait ramper, et se cacher devant lui, il nous l'apprend lui-même : le soleil pâlit devant lui ⁷ ».

Ainsi, on peut dire que Schreber assume le désir de la mère. Je m'explique : il s'agit du défaut de la métaphore paternelle, celle qui donnerait au sujet un signifiant de substitution, à savoir le Nom du Père, la fonction paternelle n'ayant pas d'autre fonction que d'assumer le désir de la mère pour le sujet. Lacan en rendait compte de manière imagée en disant que le père n'avait qu'une seule chose à faire : « besogner la mère », c'est-à-dire s'occuper de son manque, de l'affaire du désir de la mère.

Ce qui est intéressant là, ce qu'on peut lire dans ce cas, c'est que le fantasme participe à cette visée : « assumer le désir de la mère ». C'est bien pour cela qu'il est thérapeutique, il apaise la mère, il apaise cette part de jouissance non significatisée, non passée à la moulinette de la signification phallique. Le fantasme pallie l'insuffisance du père.

Mais la défaillance du père, donc la défaillance du signifiant, rend possible pour le sujet, grâce au fantasme, de récupérer un bout de cette jouissance via l'objet *a*. C'est en ce sens que l'on peut dire que le fantasme noue la jouissance au désir, travaille à une récupération du désir de l'Autre, donnant au sujet l'illusion d'un désir qui lui serait propre. Et cela même dans la psychose, comme Schreber peut en témoigner.

On peut comprendre alors en quoi le fantasme est consolateur du sujet, car il masque l'impossible du rapport sexuel, le non-rapport sexuel étant à entendre comme l'absence d'un savoir sur le sexuel. Le fantasme est consolateur du sujet dans la mesure où il lui permet de reprendre en main les rênes de sa destinée, ou pour le moins d'en avoir l'illusion.

Dans la séance du 12 décembre 1962, Lacan dit : « Le fantasme, le *S* barré par rapport à *a* prend ici valeur signifiante de l'entrée du sujet dans ce quelque chose qui va le mener à cette chaîne indéfinie

7. S. Freud, « Remarques psychanalytiques sur un cas de paranoïa (*Dementia paranoides*). Le président Schreber », dans *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1979, p. 300.

des significations qui s'appelle le destin. » Et il me semble que la clinique du psychotique plus que toute autre en témoigne.

À propos du psychotique, vous savez que Lacan a pu dire que c'était l'homme libre par excellence, parce que l'objet *a*, il l'a dans la poche, car il n'a pas besoin de demander à l'Autre cet objet qui cause son désir. L'Autre, je vous le rappelle, est un autre nom de l'inconscient, et dire que le sujet psychotique ne se place pas du côté de l'Autre, c'est une autre manière de désigner l'échec du refoulement chez ce sujet.

Cette identification du sujet psychotique en tant qu'objet de l'Autre, en tant que phallus qui manque à la mère, selon la proposition de Lacan, faute d'être refoulée, peut faire retour dans le réel lors du déclenchement de la psychose, et c'est ce dont témoignent les voix hallucinatoires par exemple, ou le regard persécuteur, etc.

Si Lacan a pu parler de l'objet *a* comme postiche chez le névrosé, pourrait-on dire que celui-ci n'a rien de postiche pour le psychotique ? En effet, ce sujet y croit, à ces voix, il a la certitude que cela le concerne, que ces voix le concernent lui dans ce qu'il a de plus intime de son être.

Je propose que, au fond, le fantasme est plus nécessaire au sujet psychotique que dans les autres structures pour permettre de venir occuper sa place en tant que sujet désirant. Car si la fonction paternelle est d'assumer le désir de la mère, le fantasme étant complémentaire pour le névrosé, chez le psychotique le fantasme est central pour venir s'occuper de l'assomption du désir de la mère, central puisque la fonction paternelle ne fait pas ce travail.

Le sujet psychotique traite la jouissance sans le père, pourtant cela ne le met pas en dehors du champ du langage ; il s'identifie en effet aux signifiants de l'interprétation maternelle. Le sujet peut en rester là, il peut se réduire et se fixer à cette « identification quelle qu'elle soit par quoi il a assumé le désir de la mère ⁸ ».

Ce que l'on doit d'abord admettre, c'est que, malgré cette difficulté, beaucoup de sujets qui relèvent de cette structure parviennent à tenir le coup en tant que sujets désirants, tenant leurs places dans la société. Pourrions-nous avancer qu'il est possible de se servir

8. J. Lacan, « Du traitement possible de la psychose », dans *Écrits, op. cit.*, p. 565.

du fantasme de manière efficace pour un sujet rejetant la solution paternelle ? Que le fantasme serait le point d'appui indispensable pour quelque solution que ce soit : identifications imaginaires, suppléances, délires ? Cela m'apparaît essentiel pour nous guider dans la conduite d'une cure avec les sujets psychotiques. Quelles solutions trouvent ces sujets ? C'est ce que Lacan va mettre au travail avec Joyce.

Mon hypothèse est que toutes les solutions que pourront trouver ces sujets dépendront de la manière dont ils viendront se situer face à leurs fantasmes. Pourrait-on alors concevoir le délire comme une tentative d'explicitation du fantasme, permettant au sujet délirant de reprendre les rênes de celui-ci par une production métaphorique qui, en y mettant de l'ordre, lui permet de maintenir un minimum de distance par rapport à ce à quoi il pourrait se réduire, c'est-à-dire son objet ? Pourrait-on également concevoir que si le sujet échoue à se servir de ce fantasme, il le « réalise », c'est-à-dire qu'il se réduit à être cet objet, comme par exemple dans le passage à l'acte du mélancolique.

« Il n'y a pas d'autre entrée pour le sujet dans le réel que le fantasme », disait Lacan lors de son séminaire *La Logique du fantasme* (1966-1967). Il est donc important de repérer le fantasme de tout sujet lorsqu'on est appelé, en tant qu'analyste, à écouter ce sujet afin de pouvoir déterminer la place à laquelle il nous met dans le transfert, cela étant bien évidemment valable quelle que soit la structure.

Cependant, que pourrions-nous dire du statut du fantasme en ce qui concerne toute une catégorie de sujets que l'on peut appeler autistes par exemple, voire schizophrènes, pour lesquels on pourrait évoquer une « non-symbolisation primaire de la mère » ?

Dans son texte « L'étourdit », de 1972, Lacan parle du schizophrène comme du seul sujet qui se spécifie de n'être pris dans aucun discours, dans aucun lien social. Il ajoute : « C'est le seul sujet à ne pas se défendre du réel au moyen du symbolique. »

Et pourtant, les hallucinations que la clinique nous permet de repérer chez ces sujets pourraient évoquer le fait qu'il y a donc, même dans ce cas, de l'objet *a* et donc du sujet. Voilà ce que dit

Lacan le 16 novembre 1966 : « Le sujet si et seulement si *a*. *S* barré implique *a* et il est impliqué par lui ⁹. »

Lors de la séance du 20 novembre 1963, nous trouvons aussi ce développement : « Ce petit *a*, j'aurais pu l'éclairer aux journées sur la paranoïa, je me suis abstenu, à savoir ce dont il s'agissait, à savoir de la voix. La voix de l'Autre doit être considérée comme un objet essentiel. Tout analyste sera appelé à lui donner sa place, ses incarnations diverses, tant dans le champ de la psychose que dans la formation du surmoi. »

Que font les psychotiques de leur fantasme ? Comment s'en servent-ils ? C'est au un par un que nous pourrions tenter de répondre. Une fois de plus, il s'agira de se laisser enseigner par eux.

Je terminerai par un extrait du discours de Jacques Lacan de 1977, discours d'ouverture à la section clinique qui, me semble-t-il, nous donne des indications essentielles quant à notre lecture du fantasme, y compris chez le psychotique. Il s'agit d'une réponse à une question de Jacques-Alain Miller : « La clinique des névroses et la clinique des psychoses nécessitent-elles les mêmes catégories, les mêmes signes ? Une clinique des psychoses peut-elle, selon vous, prendre son départ d'une proposition comme "le signifiant représente le sujet pour un autre signifiant", avec ce qui s'ensuit de l'objet *a*, *S*, *a*, *S*1, *S*2, ces termes sont-ils appropriés à la clinique du psychotique ? » Ce à quoi Jacques Lacan répond : « La paranoïa, je veux dire la psychose, est pour Freud absolument fondamentale. La psychose c'est ce devant quoi un analyste, ne doit reculer en aucun cas... Dans la paranoïa, le signifiant représente un sujet pour un autre signifiant. » Et à la question de J.-A. Miller : « Et vous pouvez y situer "fading", objet *a*... ? », Lacan répond : « Exactement. »

9. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XIV, La Logique du fantasme*, inédit, séance du 16 novembre 1966.